

Plan de services en français

2016-2017

Ministère du Travail et
de l'Éducation postsecondaire



Plan de services en français 2016-2017

Message du sous-ministre



J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2016-2017 du ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire (TEP). Le plan appuie les objectifs généraux du Ministère et lui permet de remplir ses obligations au titre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Notre Ministère s'intéresse à plusieurs secteurs d'activité importants qui ont des répercussions directes sur la vie des Néo-Écossais. Le Ministère travaille en vue de protéger le public et de maintenir et de développer une main-d'œuvre équitable, prospère et en sécurité sur les lieux de travail, et ce, en mettant fortement l'accent sur la sécurité, le développement des compétences, la réglementation, l'éducation et la constitution de partenariats.

Le plan énonce les efforts que nous allons déployer pour que nos services et programmes soient plus accessibles à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Nous continuerons de chercher des occasions de rendre nos consultations publiques plus accessibles à la communauté acadienne et francophone. Nous allons également continuer de fournir aux employés des outils et des ressources d'apprentissage pour qu'ils améliorent eux-mêmes leurs compétences en français. Soutenir l'apprentissage continu est une priorité de notre Ministère. Beaucoup de nos programmes d'éducation aux adultes sont offerts en français et nous comptons faire davantage d'efforts en ce sens. Des renseignements et des services en français continueront d'être offerts dans le cadre des programmes d'emplois à l'intention des chercheurs d'emploi, des employeurs et des organismes. En outre, nous allons continuer de travailler avec la communauté acadienne et francophone afin de fournir des occasions de soutenir la participation durable à la population active, la sécurité au travail, l'accès amélioré à l'apprentissage et le besoin de garder les jeunes et les immigrants dans les localités de la Nouvelle-Écosse.

Notre Ministère a un rôle clé à jouer pour garantir la sécurité de nos travailleurs et pour assurer des milieux de travail équitables et un accès à des programmes de formation et de perfectionnement des compétences. Le présent plan nous aide à faire en sorte que ces programmes et services soient accessibles à tous les Néo-Écossais.

Duff Montgomerie, sous-ministre
Travail et Éducation postsecondaire

Réponse aux demandes en français

Le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire (TEP) s'engage à respecter les obligations que lui impose la *Loi sur les services en français* en ce qui concerne la réponse aux demandes écrites et verbales formulées en français.

Les demandes verbales de communiquer en français sont, dans la mesure du possible, traitées par un employé bilingue. Nous avons des employés bilingues dans toute la province qui sont capables d'offrir des services en français et un certain nombre d'employés fournissent des services en français de façon régulière. Lorsque des employés bilingues ne sont pas disponibles pour répondre à une demande verbale, la demande est notée et on y répond le plus tôt possible. Nous répondons en français à toute correspondance reçue en français. Nous pouvons faire traduire en français des documents, des lignes directrices et du contenu de sites Web à la demande de la division intéressée.

Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le Ministère prévoit préparer une politique sur les communications verbales et écrites en français et préparer également une liste d'employés qui parlent français pour contribuer à soutenir cette politique.

Inventaire des services en français

Vous trouverez ci-dessous un inventaire partiel des programmes, services et publications de TEP qui sont disponibles en français :

- Le programme *Bonjour!* identifie les employés bilingues dans les bureaux provinciaux de TEP qui sont en mesure de servir les clients en français.
- Certains présidents et vice-présidents des commissions peuvent tenir des audiences en français.
- La division de la conciliation et des tribunaux du travail dispose d'une entente avec le Nouveau-Brunswick afin d'assurer des services de conciliation en français lorsque les parties le demandent.
- Sur demande, la Division de la santé et de la sécurité au travail fournit des rapports d'inspection et des ordonnances en français.
- Dans certains cas, le système de soutien aux programmes relatifs au marché du travail (LaMPSS) appuie la prestation de services dans les deux langues.
- Les descriptions et les lignes directrices des programmes d'Emploi Nouvelle-Écosse (ENE) sont offertes en français et en anglais dans le site Web.
- Les adultes peuvent obtenir leur diplôme d'études secondaires en français et ils peuvent également participer à d'autres programmes qui visent à améliorer la littératie et les compétences et à les préparer en vue d'un emploi, le tout en français. Le Ministère est en train d'élaborer des programmes d'études en français pour appuyer les programmes destinés à la communauté acadienne et francophone.
- Les familles qui vivent dans les régions acadiennes et francophones peuvent se prévaloir de programmes et de ressources en alphabétisation familiale de grande qualité en français.
- Certains employés bilingues à TEP fournissent régulièrement des services en français. La communauté acadienne et francophone bénéficie des services particuliers d'un coordonnateur de la formation des adultes bilingue.
- Les cours de français sont offerts à tous les employés. Nous encourageons tous les employés de TEP qui communiquent directement avec la communauté acadienne et francophone à suivre des cours de français dans le cadre de leur plan de formation annuel.
- Des annonces et des communiqués de presse sont publiés en français.

- De nombreuses publications ont été publiées en français, y compris ce qui suit : des rapports et des renseignements sur le marché du travail, le guide sur le code des normes de travail de la Nouvelle-Écosse, les articles 72 à 76 du règlement général sur la santé et la sécurité au travail et le mandat du comité mixte de santé et de sécurité au travail.
- La documentation et les lignes directrices des programmes Longueur d'avance et Tremplin d'ENE sont disponibles en français.
- Les formulaires de demandes et de rapports de même que les lignes directrices à l'intention des utilisateurs du LaMPSS pour l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse (EFANE) sont disponibles en français.

Coordonnatrice des services en français

Holly Cameron

Coordonnatrice des services en français

Travail et Éducation postsecondaire

Courriel : holly.cameron@novascotia.ca

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Le Plan de services en français de TEP pour 2015-2016 contenait les trois objectifs suivants et leurs buts respectifs :

- Objectif 1 – Leadership et orientation politique
- Objectif 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français
- Objectif 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

La présente section fait état du progrès réalisé dans les mesures prévues pour chacun des trois objectifs.

Objectif 1 – Leadership et orientation politique

Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et de son règlement.

Buts et objectifs pour 2015-2016

Soutenir la planification et l'élaboration d'une politique pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Mettre en valeur les services en français en les alignant sur les priorités ministérielles et gouvernementales. Les secteurs prioritaires visés par les partenariats et les services cette année sont l'emploi, le perfectionnement des compétences et la sécurité.

Mesures prévues en 2015-2016

Voici un résumé du travail que TEP a prévu en 2015-2016.

Le PSF 2015-2016 est préparé dans un format bilingue et affiché dans le site Web de TEP. Des mesures seront prises pour préparer le plan de 2016-2017.

La coordonnatrice des services en français mettra sur pied un Comité des services en français pour TEP.

Les membres du Comité feront connaître les services en français en fournissant une mise à jour aux membres de l'équipe de direction supérieure.

Le Ministère préparera une politique sur les communications afin de fournir une direction et des conseils aux employés de TEP en matière de communications en français (communications orales et écrites, communiqués de presse, sites Web, documents d'information, consultations publiques, etc.) conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

Le sous-ministre et la haute direction de TEP connaissent les obligations concernant les services en français et se font les champions de ces services au sein du Ministère.

Le sous-ministre s'engage à mobiliser le Ministère dans la promotion et la mise en valeur des services en français.

La CSF représente activement TEP au Comité de coordination des services en français (CCSF).

Le sous-ministre se fait le champion du sous-comité des services en français pour aider la CSF à élaborer et à soutenir la mise en œuvre du plan.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Un Comité des services en français pour TEP a été mis sur pied et il se compose de représentants des directions du Ministère.

- **Agence de l'apprentissage de la Nouvelle-Écosse**

Les examens interprovinciaux et harmonisés de l'Agence sont maintenant offerts dans les deux langues officielles. Le français est imprimé sur la page gauche et l'anglais, sur la page droite.

- **Direction du perfectionnement des compétences**

Les lignes directrices de deux programmes pour les jeunes, Student Summer Skills Incentive et Graduate to Opportunity, sont publiées en français.

Les Programmes d'emploi pour étudiants, qui font partie d'Emploi Nouvelle-Écosse, ont fait une présentation sur le programme Graduate to Opportunity lors d'une activité du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ) en mars 2016.

TEP a mis dans son site Web la version française des documents dont les clients d'Emploi Nouvelle-Écosse (ENE) ont besoin pour faire appel d'une décision d'ENE.

Un agent de programme bilingue a fait une présentation en français sur le programme Tremplin au forum des femmes entrepreneurs francophones. La présentation portait sur le programme de Travail indépendant et d'autres programmes d'Emploi Nouvelle-Écosse.

Les formulaires suivants d'ENE sont maintenant offerts en français :

- Déclaration du gestionnaire de cas pour les étudiants qui reviennent aux études
- Lignes directrices et marche à suivre sur les casiers judiciaires (LaMPSS)
- Modalités concernant le dépôt direct utilisé par les employés et les clients d'ENE pour les frais de scolarité (LaMPSS)
- Modalités dans le LaMPSS pour les rapports sur les individus uniques et la saisie quotidienne de données

Les programmes Longueur d'avance, Tremplin et de Développement des compétences ont été mis à jour dans le site Web d'ENE.

Le nouveau portail des Centres Carrières Nouvelle-Écosse comporte des documents en français.

Consultation – Séances de travail pour les Centres Carrières Nouvelle-Écosse (novembre 2015) – L'invitation, le formulaire d'inscription et la présentation PowerPoint ont été présentés en français pour les CCNE francophones.

Nouvelles politiques, lignes directrices, procédures ou initiatives (internes ou externes)

- Comment utiliser l'Inscription à un service dans le LaMPSS – formation et procédures

La formation à l'Inscription à un service a été offerte en français aux organismes acadiens (mars 2016).

Au début de 2016, l'Éducation aux adultes a consulté ses partenaires en prestation de services pour passer en revue les programmes de formation des adultes financés par l'École de formation des adultes de la Nouvelle-Écosse (EFANE). La consultation comportait un sondage en ligne en février et deux jours de réunions en mars (les 9 et 10). Voici ce qui a été offert en français : toutes les communications par courriel étaient rédigées en français et en anglais, le sondage en ligne était bilingue et lors des rencontres, les intervenants francophones ont participé à une table ronde animée en français. Les intervenants ont aussi eu l'occasion de donner leur avis par écrit en français après la réunion.

La rencontre a donné lieu, entre autres, à la mise sur pied d'un comité consultatif des intervenants extérieurs de l'ÉFANE, comité auquel siège deux représentants de la communauté acadienne et francophone. Toutes les communications par courriel concernant le comité se font en français et en anglais. Un groupe de travail francophone sera ensuite créé.

Le comité consultatif et le groupe de travail francophone sont des éléments importants dans les efforts pour continuer de tenir compte des besoins et des préoccupations de la communauté acadienne et francophone dans le développement de l'ÉFANE et de ses programmes, et dans les efforts en vue de soutenir cette communauté au moyen de programmes de formation des adultes et de services en français.



On se sert du programme *Bonjour!* pour indiquer où les services en français sont offerts. L'affichette *Bonjour!* et le logo provincial figurent à l'entrée des bureaux et indiquent qu'on y offre des services en français, le cas échéant. Plusieurs divisions utilisent le logo *Bonjour!* dans leurs sites Web pour diriger les internautes vers le contenu en français.

La CSF a distribué la documentation *Bonjour!* aux employés francophones et elle a pris contact avec les employés qui ont suivi des cours de français. On fait de plus en plus appel aux employés qui parlent français afin d'assurer des services en français.

Le LaMPSS (Labour Market Programs Support System) permet de faire une demande en français au titre de plus en plus de programmes. Les lignes directrices et la présentation de formation du nouveau programme Longueur d'avance ont été traduites en français et sont disponibles en ligne. Les politiques et les mises à jour des lignes directrices de programmes existants, comme Tremplin, ont aussi été traduites en français. Les renseignements sur les mises à niveau du LaMPSS, préparés à l'intention des utilisateurs du système, ont été traduits en français.

Les employés qui assurent des services en français ont fait des présentations en français et ont rencontré les intervenants et les partenaires dans la communauté acadienne et francophone pour leur parler des programmes et des services du Ministère.

Nouvelle-Écosse au travail est le nouveau nom des Centres Carrières Nouvelle-Écosse. Le modèle de Nouvelle-Écosse au travail a été créé pour faire appel à une formule de prestation des services qui est inclusive.

Au nombre des services d'emploi en français offerts par Nouvelle-Écosse au travail, notons :

- Les outils d'évaluation, les politiques, les activités d'ententes, les documents de formation sur l'évaluation et les documents pour le lancement de Nouvelle-Écosse au travail ont été publiés en anglais et en français.
- La prestation des programmes et des services liés au marché du travail au moyen du nouveau modèle inclusif remplit les exigences de l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT), de l'Entente sur le fonds canadien pour l'emploi et de la *Loi sur les services en français*. Ces ententes n'exigent pas qu'un organisme ou qu'une structure nécessairement francophone assure la prestation des services, mais bien que les services soient disponibles dans l'une ou l'autre des langues officielles dans les régions où la demande est importante. Nouvelle-Écosse au travail répond à ce critère : les organismes ont le mandat d'offrir des services en français dans les régions où la demande est importante et feront l'objet d'une surveillance en ce sens.
- Une téléconférence avec des collègues fédéraux d'Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Travail a validé l'approche de l'équipe en matière de prestation de services en français : il s'agit d'analyser les secteurs de grande demande selon les critères de l'EDMT et de veiller à ce que les services, l'affichage, les sites Web, les outils et les ressources soient disponibles en français (pour donner priorité à l'expérience du client).

Six guides d'information sur la planification de carrière et le marché du travail ont été publiés en français en format papier et sur le Web. Les guides ont été distribués dans les points de prestation de services (services d'emploi, éducation aux adultes) dans les régions acadiennes.

Le Ministère a préparé une carte d'information en français sur le programme Tremplin et l'a distribuée dans les bureaux régionaux d'ENE. Le contenu en français du site Web de Tremplin a été mis à jour.

Le programme de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés possède maintenant une nouvelle page Web et des lignes directrices à jour en français.

- **Ministère**

Le site Web du Ministère a beaucoup de contenu en français. Plusieurs divisions ont des sites bilingues comportant des liens vers des programmes, des documents, des lignes directrices, des outils et des ressources, de même que les coordonnées d'employés bilingues.

TEP a diffusé quatre communiqués de presse en français et les a affichés dans le site Web du gouvernement.

La CSF et d'autres employés ont sensibilisé le personnel à l'identité culturelle acadienne et francophone et à nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et son règlement

d'application. Nous avons publicisé des ateliers comme Coup d'œil sur l'Acadie de même que des films et d'autres activités en français dans la province.

La CSF a renseigné le personnel sur les cours de français offerts aux fonctionnaires provinciaux. La haute direction et le sous-ministre ont appuyé les demandes pour suivre des cours de français.

En 2015-2016, 10 employés de TEP étaient inscrits à des cours de français. Au moins la moitié se sont inscrits à deux cours consécutifs ou plus et la moitié des employés étaient inscrits à des cours de niveau Débutant 4, intermédiaire ou avancé.

Buts, objectifs et mesures prévues en 2016-2017

Objectif 1 – Leadership et orientation politique

Se faire le champion et assurer le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et de son règlement.

Buts et objectifs en 2016-2017

Soutenir la planification et l'élaboration d'une politique pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Mettre en valeur les services en français en les alignant sur les priorités ministérielles et gouvernementales. Les secteurs prioritaires visés par les partenariats et les services cette année sont l'emploi, le perfectionnement des compétences et la sécurité.

Mesures prévues en 2016-2017

Le PSF 2016-2017 est préparé dans un format bilingue et affiché dans le site Web de TEP. Des mesures seront prises cette année pour préparer le plan de 2017-2018.

Le Ministère s'efforcera de préparer une politique sur les communications afin de fournir une direction et des conseils aux employés de TEP en matière de communications en français (communications orales et écrites, communiqués de presse, sites Web, documents d'information, consultations publiques, etc.) conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement.

Le sous-ministre et la haute direction de TEP connaissent nos obligations concernant les services en français et se font les champions de ces services au sein du Ministère. Les membres du Comité des services en français feront connaître les services en français en fournissant une mise à jour aux membres de l'équipe de direction supérieure.

Le sous-ministre s'engage à mobiliser le Ministère dans la promotion et la mise en valeur des services en français. La CSF représente activement TEP au CCSF et il existe un sous-comité des services en français actif – qui compte des représentants des directions et des divisions de TEP –, pour aider la CSF à préparer et à soutenir la mise en œuvre du plan.

L'édition de 2016-2017 du document *Options de carrières très en demande en Nouvelle-Écosse* sera de nouveau publiée en français.

Objectif 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Augmenter la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Buts et objectifs en 2016-2017

Favoriser l'offre active des services en français et favoriser l'utilisation du programme Bonjour!

Mettre en valeur les programmes, les services et les communications en français destinés à la communauté acadienne et francophone.

Accroître la capacité du personnel d'offrir des services en français.

Mesures prévues en 2016-2017

La CSF distribue la documentation *Bonjour!* aux employés francophones et prend contact avec les employés qui ont suivi des cours de français. Les employés qui parlent français sont identifiés et on leur demande d'assurer des services en français.

Le Ministère élabore et met en œuvre la politique sur les communications pour fournir une direction et des conseils aux employés de TEP en matière de communications en français.

Le Ministère s'efforce d'améliorer la quantité, la disponibilité et la visibilité de la documentation en français, en format imprimé et dans le site Web et le site intranet de TEP. On encourage les directions et les divisions à faire appel aux services de traduction pour que l'information soit accessible en français. L'emploi, le développement des compétences et la sécurité sont des secteurs auxquels on s'intéressera tout particulièrement.

La CSF continue de renseigner les employés sur les possibilités de suivre des cours de français. Le Ministère continuera d'appuyer les employés qui veulent suivre des cours lorsque les besoins opérationnels le justifient.

Objectif 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Favoriser la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation des services en français.

- En vertu de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse sur le développement du marché du travail et l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse sur le Fonds pour l'emploi, Carrières Nouvelle-Écosse doit fournir des services dans l'une ou l'autre des langues officielles dans les régions où la demande est importante (comme le détermine le *Règlement sur les langues officielles* pris au titre de la *Loi sur les langues officielles* du Canada). Les régions de « demande importante » déterminées en janvier 2016 à partir de renseignements tirés du recensement de 2011, sont Argyle, Yarmouth, Clare, Antigonish, Inverness, Richmond et Halifax.
- Dans l'ensemble, ce sont les régions qui ont traditionnellement été jugées comme régions où la demande est importante, et ce sont les régions où les services d'emploi ont été offerts dans les deux langues officielles. L'exception est Antigonish, qui n'a pas été vue traditionnellement comme région de demande importante, mais qui répond maintenant au seuil minimum de cinq (5) pour cent pour être désignée région de « demande importante ».

Buts et objectifs en 2016-2017

Établir et entretenir des relations avec les intervenants de la communauté acadienne et francophone.

Accroître la disponibilité des services en français lors des consultations. Des consultations en personne ont été menées auprès de la communauté acadienne et francophone, et les résultats ont influencé les services d'emploi en français dans les régions désignées de la province. Le Ministère a consulté l'Office des affaires acadiennes lors de l'élaboration du cadre de travail et ce dernier est représenté au comité des hauts fonctionnaires de Carrières N.-É.

Mesures prévues en 2016-2017

Les employés de TEP travailleront de près avec une gamme de partenaires en prestation de services dans la communauté acadienne et francophone. Cette collaboration dans le domaine de la prestation de services donne lieu à l'échange de commentaires et à la tenue de consultations sur le financement, les politiques, les programmes et les services qui intéressent la communauté acadienne et francophone.

Les divisions veilleront à ce que les services en français (communications, rapports, personnel bilingue, capacité de fournir des commentaires oraux et écrits en français) soient de plus en plus disponibles lors des consultations.

Priorités de la communauté acadienne et francophone

Le Ministère consulte régulièrement les intervenants dans la communauté acadienne et francophone sur des questions rattachées à son mandat. À mesure que les préoccupations ou les priorités sont connues, les intéressés les examinent et en discutent avec la division ou la direction pertinente et préparent un plan d'action approprié.

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Continuer de financer des initiatives et des programmes qui améliorent la littératie et les compétences qui mènent à l'emploi d'adultes acadiens et francophones, contribuant ainsi au développement communautaire et économique et à l'essor de la communauté acadienne et francophone.

Favoriser la collaboration entre les intervenants des secteurs gouvernemental et communautaire et des secteurs de l'éducation et des entreprises pour améliorer la qualité et la gamme des programmes de recyclage scolaire et de perfectionnement des compétences offerts en français.